

Le budget de la Région Centre-Val de Loire comprend des dépenses (dépenses d'intervention au titre des politiques régionales, charges de fonctionnement des services, charge de la dette) ainsi que des recettes (fiscalité directe et indirecte, dotations de l'Etat, fonds européens, autres recettes). Il est élaboré puis exécuté dans le cadre d'une procédure annuelle jalonnée par les étapes suivantes.



octobre 2025 : Débat d'orientations budgétaires 2026

Le débat sur les orientations générales du budget se déroule dans un délai de dix semaines précédent l'examen du budget. Il fait l'objet d'un débat de l'assemblée plénière régionale.



18 décembre 2025 : Budget primitif 2026

Le budget est voté par l'Assemblée plénière régionale après avis du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER).

Du 1^{er} janvier au 31/12/2026 : Exécution du budget 2026 voté



Juin 2026 : Budget supplémentaire (décision modificative n°1)

Des modifications sont susceptibles d'être apportées au budget sur la base du résultat de l'exercice précédent.



Juin 2027 : Compte administratif 2026

Le compte administratif rendra compte de l'exécution du budget 2026. Il doit être adopté avant le 30 juin de l'année qui suit cette exécution.



2026 : Face aux risques engendrés par la baisse des moyens, la Région reste mobilisée

La Région engagera en 2026 :

- **Formations Sanitaires et Sociales** • un plan très ambitieux d'extension de ses IFSI
- **Emploi et Compétences** • un développement des formations inclusives (DEFI) en lien avec les personnes privées d'emploi et des secteurs et entreprises à la recherche de main-d'œuvre qualifiée
- **Mobilités** • le déploiement de nouvelles modalités de transport dans les territoires ruraux (véhicules électriques en auto-partage dans 20 intercommunalités supplémentaires) et déploiement d'un dispositif de covoiturage domicile-travail en lien avec les entreprises
- **Economie** • le soutien maintenu des PME et TPE ou à l'innovation avec une nouvelle génération de CAP (Contrat d'Appui au Projet)
- **Agriculture** • le renforcement de l'accompagnement de nos agriculteurs avec une ambition accrue pour l'installation, les circuits courts plus rémunérateurs, les nouvelles filières
- **Culture et vie associative** • l'attention maintenue à la culture et à la vie associative
- **La Région, 1^{er} partenaire des territoires** • l'effort d'investissement le plus élevé possible dans les domaines de la construction et de la rénovation de nos lycées, du ferroviaire dans le domaine du matériel roulant comme des infrastructures, du soutien à l'investissement local à travers les CRST et les CRD
- **Recherche** • la relance d'une nouvelle génération de programmes Ambition Recherche Développement Centre-Val de Loire (ARD CVL)

La Région affirme ainsi sa détermination à soutenir l'économie régionale, la solidarité envers les habitants et les territoires, l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Afin d'être en capacité de répondre à l'aspiration et à la volonté décentralisatrice de nos

Concitoyens, il est indispensable que la baisse très importante des moyens accordés par l'Etat soit très sensiblement et dès le début 2026 remise en cause.

La région, aux côtés des Régions de France, continue sa mobilisation.

Les recettes supplémentaires qui seraient apportées permettraient :

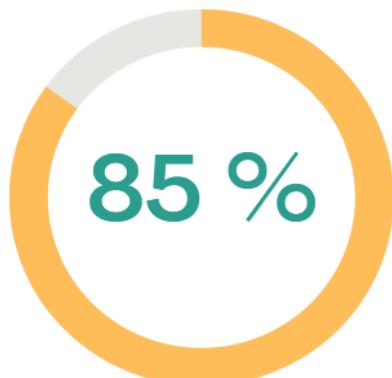
- de compléter les moyens apportés aux interventions régionales les plus contraintes en investissement ou en fonctionnement,
- de réduire le recours à l'emprunt pour limiter les frais financiers sur les exercices ultérieurs pour conserver un niveau significatif d'autofinancement des priorités régionales en investissement.

Le budget 2026 en chiffre

1,913 MD€*



*hors réaménagement de dette



part du budget de la Région consacrée directement aux interventions régionales à destination des habitants et des territoires, soit 1,634 Md€

En section de fonctionnement

66 %

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1,258 Md€ dont 1,084 Md€ en faveur des politiques régionales.

En section d'investissement

34 %

Les projets mis en œuvre en 2026 sur tout le territoire régional atteindront un budget de 570 Md€.



Le budget 2026 de la Région Centre-Val de Loire s'élève à 1,913 Md€. Il comprend, pour les dépenses :

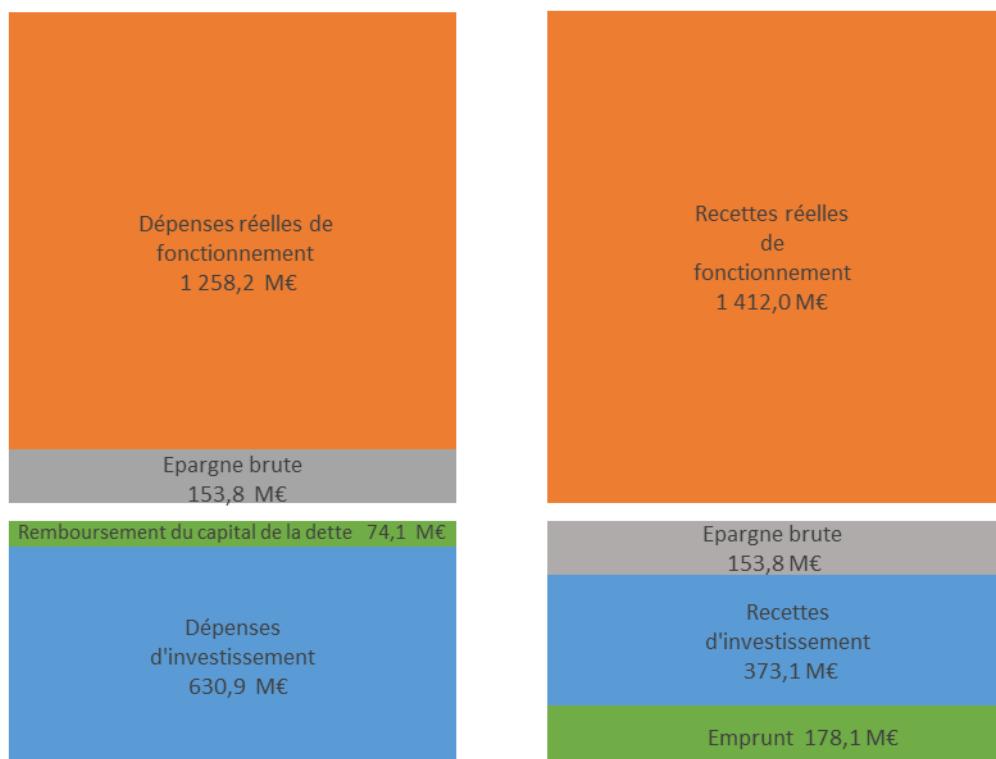
- 1 258,2 M€ en section de fonctionnement ;
- 630,9 M€ en section d'investissement (hors remboursement de capital et réaménagement de dette).



Grâce à l'optimisation des ressources, **plus de 85% du budget de la Région Centre-Val de Loire est consacré directement aux interventions régionales à destination des habitants et des territoires.**

En 2026, ces interventions régionales s'élèvent à 1,634 Md€ en Région Centre-Val de Loire.

L'équilibre du budget



Dépenses du budget primitif 2026 | 1,913 Md€

toutes sections confondues, hors remboursement de capital et réaménagement de la dette



Pour le budget 2026, la Région reste mobilisée pour préserver ses engagements sur le territoire malgré la baisse des dotations de l'Etat

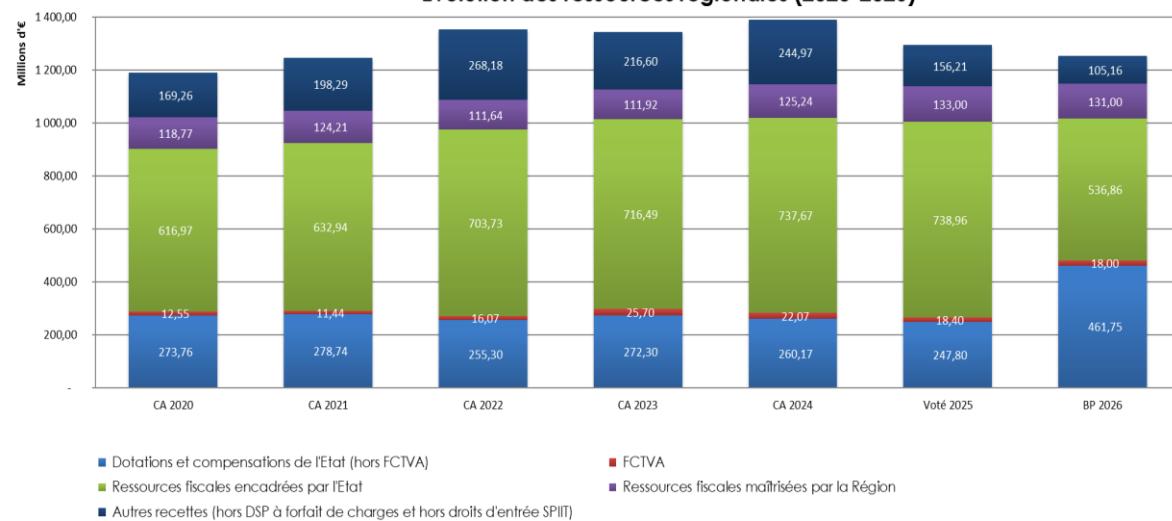
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 258,2 M€ et marquent un engagement fort pour les formations sanitaires, l'éducation, maintenir la culture et vie associative, maintenir le soutien aux entreprises, et un renforcement aux agriculteurs et aux agricultrices.

Le niveau d'investissement s'élève à 630,9 M€ pour l'année 2026 (hors dette) répartis sur les politiques régionales.

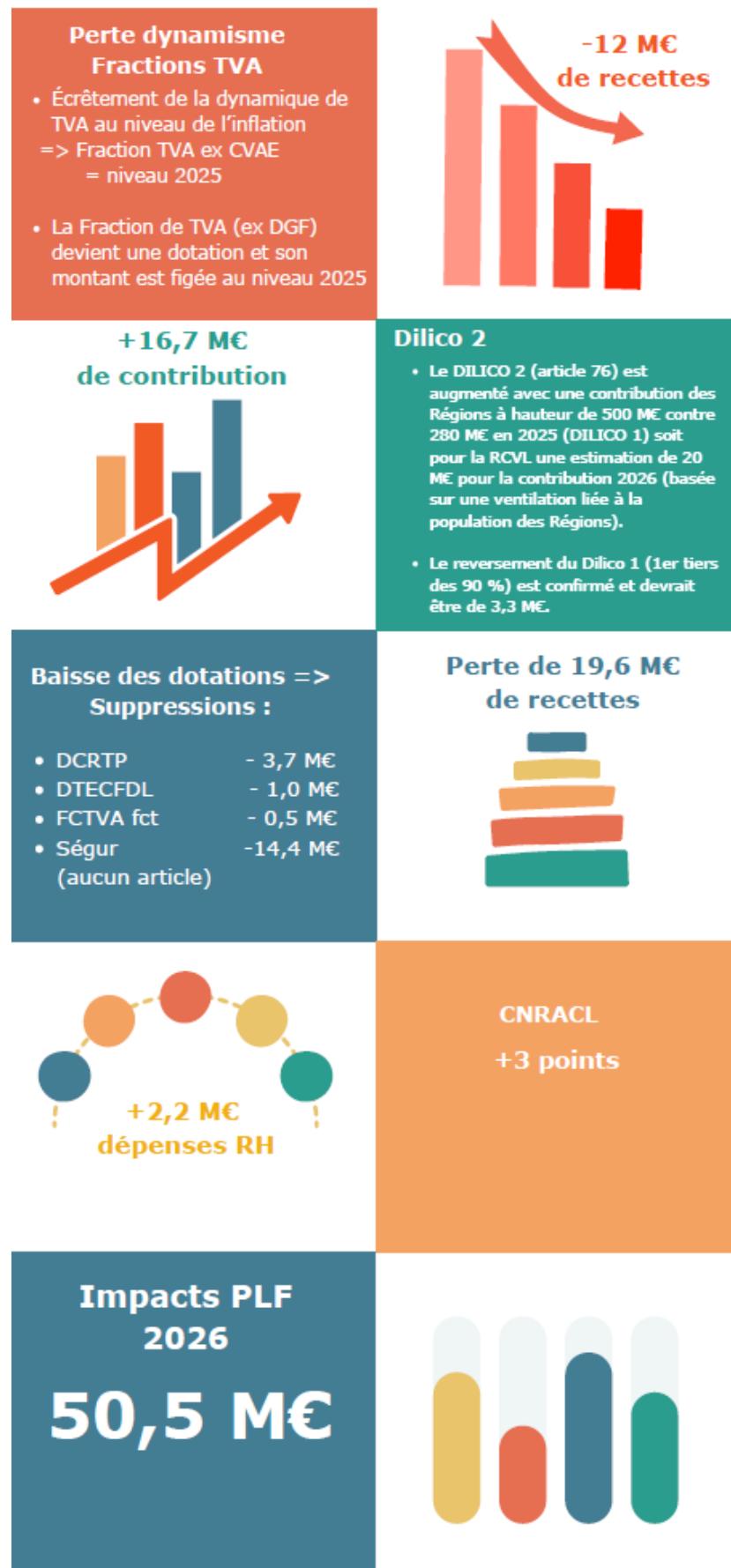
- dans le domaine des formations sanitaires et sociales l'extension des IFSI, dans le domaine mobilités pour le déploiement de nouvelles modalités de transport dans les territoires ruraux.
- dans les lycées par la poursuite de la programmation de la construction du lycée de Châteauneuf-sur-Loire.

L'EVOLUTION DES RECETTES

Évolution des ressources régionales (2020-2026)



Impacts Projet de loi de finances 2026





Au 1er janvier 2026, l'encours de la dette au sens réglementaire s'établit prévisionnellement à 1,269 Md€ et intègre un emprunt d'équilibre 2025 de 180 M€ (montant encore prévisionnel à la date de réalisation des annexes dette).

Compte tenu de ces éléments et du niveau global de l'encours de la dette projetée, le montant prévu pour 2026 pour l'annuité de la dette est fixé à 99,6 M€ soit 74,1 M€ pour le remboursement en capital et 25,5 M€ pour les intérêts de la dette long terme.

S'agissant de la gestion quotidienne de trésorerie, l'encaissement des recettes et le décaissement des dépenses suivent des rythmes très différents. Le niveau du solde du compte 515 varie donc chaque jour en fonction des entrées et sorties de fonds. La Direction des Finances optimise l'ensemble via un plan de trésorerie en instaurant un dialogue constant avec les Directions Opérationnelles, les Cellules de Gestion et la Paierie régionale. Deux types d'instruments de trésorerie sont disponibles pour la gestion quotidienne : les lignes de trésorerie pour des mouvements journaliers et le programme de NEU CP.

Les lignes de trésorerie sont ouvertes chaque année pour un montant maximal de 200 M€, le programme de NEU CP signé pour un montant de 200 M€ complète le dispositif de gestion de trésorerie.

Au niveau des conventions obligataires moyen terme, la Région dispose, par ailleurs, d'un programme NEU MTN dont le plafond est fixé à 120 M€. Enfin, le programme EMTN (*Euro Medium Term Notes*) est doté d'un plafond de 1,5 Md€ et permet des émissions obligataires long terme dont les montants seront définis selon les besoins de financements exprimés et sur des maturités permettant de lisser au maximum le profil de remboursement en capital de la Région.

CHIFFRES CLES / ELEMENTS REPERES

SOUTIEN A L'EMPLOI ASSOCIATIF	Le dispositif unique de soutien à l'emploi associatif CAPASSO a fêté ses 20 ans en 2025. La Région, qui réaffirme son soutien aux associations dans un contexte très difficile, consacrera 8 millions d'euros à ce dispositif inédit en 2026 .
ECONOMIE DE PROXIMITE	Depuis la crise sanitaire de 2020, la Région accompagne l'économie de proximité et du quotidien. En 2026, elle poursuivra ce soutien en augmentant le Fonds régional partenarial CAP Economie de Proximité qui sera doté de 2,3 millions d'euros .
Accès aux soins en Centre-Val de Loire	Le salariat des médecins dans les territoires : une mesure régionale forte pour l'accès aux soins ! Fin 2025, on compte 20 centres régionaux de santé dans lesquels exercent plus de 70 médecins salariés. En 2026, la mobilisation régionale continuera avec 5 nouveaux centres et 15 médecins supplémentaires en prévision. Par ailleurs, suite au partenariat avec Médecins Solidaires, 3 centres de l'association se sont implantés en Centre-Val de Loire en 2025. En 2026, les 3 suivants s'installeront, portant le nb de centres à 1 par département.
80 M€	Pour un service public éducatif d'excellence au service des territoires, la Région construit un nouveau Lycée à Châteauneuf-sur-Loire dans le Loiret. Elle consacre 80M € à ce projet majeur
ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE	La Région maintiendra en 2026 ses interventions en direction des agriculteurs et agricultrices avec un haut niveau de mobilisation des fonds européens. Programmation FEADER 2023-2027 : 60% sur les 2 premières années et 40% sur les 3 dernières années.
400 M d'€	C'est l'enveloppe global des Contrats régionaux de Solidarité Territoriale (CRST) sur 6 ans. Ce montant fait de la Région le 1^{er} partenaire de l'aménagement du territoire au service des habitants . En 2026, la Région mobilisera 36,257 millions d'euros.
ALIMENTATION	2026 sera marquée par la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie régionale de l'Alimentation .
CALDER ERNST 2026 : année anniversaire	En 2026, le Centre-Val de Loire célébrera le 50^e anniversaire de la disparition des deux artistes, avec en point d'orgue à l'automne la 4^e édition du festival AR(t)CHIPEL , fruit du partenariat entre la Région et le Centre Pompidou.
+75%	La Région est engagée en faveur d'une alimentation de qualité dans les lycées. La part de produits bio a augmenté de 75% en 2 ans, et celle des produits locaux de 50%.

92 projets	92 projets Vie Etudiante et de Campus financés dans le cadre de l'appel à projets AVEC, pour 2 304 000 euros de subventions bénéficiant aux étudiants en région. AVEC est reconduit en 2026.
1,5 millions	Le nombre de voyages gratuits depuis le lancement du dispositif Rémi Yep's qui permet aux jeunes de 15/25 ans de voyager gratuitement les week-end et/ou jours fériés depuis la rentrée 2023. (en moyenne 20 000 jeunes chaque week-end) Cela représente un gain direct de pouvoir d'achat de 13 millions d'euros pour près de 75 000 familles du Centre-Val de Loire.
CULTURE	Dans un contexte national particulièrement tendu pour les acteurs de la culture, la Région réaffirme son engagement et maintient le cap de sa politique culturelle en sécurisant un budget de fonctionnement dédié à hauteur de 24 478 000€. (23 999 000€ en 2025).
Véhicules électriques en auto-partage dans les zones rurales	Suite à une expérimentation fructueuse, la Région déploie en 2026 son service Rémi+ Auto-Partage avec une centaine de véhicules dans les zones rurales . OBJ 2027 : 57 ComCom couvertes.
31,230 millions €	C'est le montant pour 2026 dédié à la politique transition écologique et biodiversité de la collectivité régionale.
40%	C'est la part des crédits régionaux consacrés à la transition énergétique et écologique dans les nouveaux Contrats régionaux de Solidarité Territoriale.
FORMER les demandeurs d'EMPLOI avec un contrat de travail à la clé	Chiffres clés depuis le lancement du dispositif DEFI (2019) : 442 Défis (Développement de l'emploi par des formations inclusives) 84 % d'insertion à 6 mois 4 721 personnes formées et recrutées par les 1 729 entreprises signataires Budget consacré : 28 052 504 €
POUVOIR D'ACHAT Des lycéens, lycéennes et leurs familles.	La Région reconduit en 2026 son dispositif d'aide à l'équipement numérique des jeunes des lycées pour un montant de 1 million d'€. Depuis son lancement, plus de 27 000 lycéens ont bénéficié de cette aide. L'aide au 1^{er} équipement professionnel indispensable pour certaines formations est également plébiscitée et en hausse de 10%. La Région y consacrera 230 000€ en 2026.
19 M€ en moins	La politique régionale de formation sera durement amputée de 19 M€ en 2026, selon les prévisions du PLF 2026.